



Faits saillants

Questionnaire sur

la conciliation famille-travail-études

en temps de pandémie



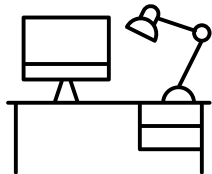
Faits saillants



- De manière marquée, **la santé psychologique des personnes répondantes est préoccupante**, car de nombreuses réponses ouvertes montrent un essoufflement, du stress et une fatigue physique et psychologique marquée. De plus, certains évoquent des difficultés de concentration, faire preuve d'impatience auprès des enfants ainsi qu'une perte d'énergie ;

besoin, sans, peu, crise, gérer, moins, mentale, dois, moi, temps, été, Ce, En, ma, plus, situation, faire, travail, être, fin, vie, jour, enfants, deux, On, semaine, maison, santé, niveau, heures, Les, Mon, école

- Le télétravail, considéré normalement comme une mesure de conciliation famille-travail-études, **semble amener un lot de difficultés** chez les personnes répondantes en l'absence des mesures de conciliation collectives ;



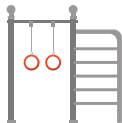
- Plus de **83% des personnes répondantes se sont identifiées comme étant du genre féminin**. La question de la conciliation famille-travail-études semble toucher particulièrement les femmes. Cette très grande majorité de femmes est expliquée par le fait que ce sont généralement ces dernières qui se sentent interpellées par les enjeux de conciliation, étant donné qu'**elles portent en grande partie le fardeau du ménage et la charge mentale** ;



- Près du trois quarts des personnes répondantes ont pu bénéficier de mesures accommodantes de leur gestionnaire ou de leur établissement d'enseignement, notons que **26% n'ont pas pu bénéficier** de ces allègements ou aménagements de temps de travail ou d'étude, ajoutant à leurs défis quotidiens de conciliation famille-travail-études;
- Parmi les mesures accommodantes proposées et les plus populaires, notons: **la souplesse au niveau de l'horaire de travail ou d'étude, la souplesse quant aux livrables demandés et enfin, la réduction du temps de travail ou d'étude sans pénalités quant au salaire ou des prêts et bourses.**



- **La réduction de leur temps de travail afin de se consacrer à leurs défis de conciliation famille-travail-étude**, et ce, sans perte de salaire ou de prêts et bourses a été évoquée par 39% des personnes répondantes;
- Selon les réponses obtenues, il appert que lorsqu'un parent est considéré en activité indispensable (service essentiel), il n'a majoritairement pas accès aux services de garde pour ses enfants (44%). Parmi les 33% des répondant.e.s qui ont accès aux services éducatifs à la petite enfance et service de garde en milieu scolaire d'urgence, **84% d'entre eux n'utilisent pas ces services.**



- **Les mesures ayant le plus d'impacts** sur la conciliation famille-travail-étude sont: la fermeture temporaire de services éducatifs à la petite enfance, haltes-garderies et/ou d'école ou des services de garde en milieu scolaire, le travail à domicile ou les cours virtuels et l'absence d'un endroit calme favorisant la concentration
- Les personnes proches aidantes ont exprimé que **l'impossibilité d'aller visiter leurs proches dans les centres adaptés** était un enjeu. Ce sont plus de 34% d'entre elles qui ont nommé cette impossibilité comme ayant un impact majeur sur la conciliation famille-travail-études. Pour les personnes proches aidantes qui sont aussi parents, **la fermeture des SÉPE ou SGMS ainsi que la fermeture des écoles** amènent des défis supplémentaires dans la conciliation de leurs différents rôles.



- Avoir un environnement de travail plus adapté tant au niveau de **l'ergonomie** que des outils de travail pourrait constituer une mesure de conciliation.
- Cette conciliation, malgré l'accès au télétravail ou cours en ligne pour certains, **semble ne reposer que sur les épaules des personnes étudiantes et travailleuses**. Les réponses démontrent un manque de soutien et de flexibilité de la part de leurs gestionnaires ou établissements d'enseignement.



- Les personnes répondantes ont mis en place des mesures individuelles de conciliation famille-travail-études, mais **ces dernières ne semblent pas suffire** à soutenir cette conciliation sans la présence de mesures collectives.
- Près de **25% des répondant.e.s ont fait mention qu'ils trouvaient difficile de concilier** le travail ou les études avec les responsabilités liées aux enfants ou en étant proche-aidant.e.s.

